

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** d'ADOPTER** la Décision Modificative n° 1 au B.P. 2006 suivante :

Article	Fonct°	Libellé	Proposition de D.M.	Article	Fonct°	Libellé	Proposit° de D.M.
<u>Dépenses</u>				<u>Recettes</u>			
<i>BUDGET ANNEXE O.M.</i>							
FONCTIONNEMENT							
6068	812	Autres mat. et fournit. (poubelles)	5 000	7088	812	Autres prod. (vente poubelles)	5 000
6611	812	Intérêts d'emprunt	100				
020	812	Dépenses imprévues	- 100				
			-----				-----
			5 000				5 000

*** de CORRIGER** une erreur de frappe dans la délibération adoptant le B.P. 2006 de la Zone intercommunale d'Obermodern comme suit :

1f. Budget annexe	0,00 €	20 000,00 €
«Zone intercommunale	0,00 €	20 000,00 €
d'activités» à	-----	-----
Obermodern	0,00 €	0,00 €

Certifié exécutoire

**Pour extrait conforme,
Le Président**